DLP 10-8-79158628

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE
CPPAP N° 523 AD

EDITION DE LA STATION « ALSACE ET LORRAINE »
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 55-08 00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61.49.50 Poste 454

REPONDEUR TELEPHONIQUE : (88) 69.65.89

IMPRIMERIE DE LA STATION "ALSACE et LORRAINE" - Directeur-Gérant : P. JOURNET

Bulletin n° 25 8 août 1979

/ ARBRES FRUITIERS /

- POMMIER - POIRIER -

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le vol des papillons de la 2ème génération se poursuit, mais les captures en pièges sexuels restent assez faibles. Les contrôles sous bandes de captures effectués au cours de la semaine dernière laissent apparaître un pourcentage de nymphose irrégulier d'une région à l'autre. Il variait de 7 à 11 %. Si le vol reste modéré, jusqu'à présent les papillons trouvent des conditions climatiques très favorables aux accouplements et aux pontes. Il est donc recommandé d'intervenir sur cette deuxième génération dans la période du 13 au 14 août. Dans le cas d'utilisation du diflubenzuron (Dimilin) traiter dès réception.

Dans les vergers atteints ces dernières années par la tordeuse de la pelure (Capua) notamment dans la région de BARR, utiliser de préférence l'azinphos.

TAVELURE DU POMMIER

Malgré les perturbations anormalement faibles enregistrées au mois de juillet, la tavelure s'est installée au cours de la deuxième décade de ce mois dans des vergers apparemment indemnes de taches à la fin du mois de juin. Il faut souligner que cette année, la tavelure est particulièrement virulente sur les arbres haute-tiges (qui font rarement l'objet d'intervention) et que de nombreuses contaminations secondaires proviennent de ces foyers.

Dans les vergers où des taches sont observées, aussi faibles soient-elles, nous conseillons de profiter du traitement contre le carpocapse pour assurer une bonne protection contre la tavelure afin de limiter son extansion sur fruits (opérer en traitement mixte).

ARAIGNEES ROUGES

Nous rappelons que ces acariens restent très actifs et qu'ils risquent de réinfester les vergers traités avec des quantités de bouillie insuffisantes.

- MIRABELLIER - PRUNIER -

CARPOCAPSE DES PRUNES

Le vol des papillons de la deuxième génération se poursuit avec intensité. Comme nous le précisions dans notre bulletin n° 22 du 19 juillet les dégâts causés par le carpocapse des prunes sont déjà importants dans les vergers non traités.

.../...

P196

En conséquence, il est vivement recommandé de renouveler le traitement insecticide dans les délais les plus brefs surtout sur quetsches où le pourcentage de fruits véreux à la récolte dépassera certainement les 70 %.

Sur mirabelliers intervenir en fonction de la date présumée de la récolte en sachant que le délai d'emploi de l'azinphos et de la phosalone est de 15 jours.

/ HOUBLON /

MILDIOU

La protection des houblonnières doit être maintenue. En effet, malgré l'absence de précipitations, les rosées matinales sont suffisantes pour permettre de nouvelles contaminations par le mildiou. Il serait donc prudent de renouveler le traitement dans la période du 13 au 14 août.

OIDIUM

Cette maladie est en progression. Dans les houblonnières où l'oïdium est observé ajouter un anti-oïdium à la bouillie lors du traitement contre le mildiou.

PUCERONS - ARAIGNEES ROUGES

L'évolution des pucerons et des araignées rouges reste à surveiller et doit faire l'objet d'observations attentives afin d'intervenir en cas de nécessité. Les araignées rouges sont favorisées dans leur développement par le temps chaud qui s'est installé sur nos régions.

/ CULTURES LEGUMIERES /

- CHOU -

PIERIDE DU CHOU

Cette année le vol des papillons est assez intense. De nombreuses pontes sont déposées et les premières éclosions viennent d'avoir lieu. Un contrôle des cultures permettra de juger de l'opportunité d'un traitement. Les produits suivants peuvent être utilisés :

- Bacillus thuringiensis (dose selon la spécialité)
- décaméthrine : 0,75 g/hl
- malathion : 75 g/hl
- parathions : 25 g/hl
- phosalone : 60 g/hl
- trichlorfon : 100 g/hl

PUCERONS CENDRES

De nouvelles colonies sont en voie d'installation. Nous précisons à nouveau que les traitements systématiques sont à proscrire, d'autant plus que les coccinelles sont très actives.

Si une décision de traitement était prise en cas de fortes pullulations utiliser de préférence le pirimicarbe à 37,5 g de ma/hl ou la phosalone à 60 g de ma/hl. Ajouter un mouillant à la bouillie.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "ALSACE et LORRAINE"

J. HARRANGER